



à Saint-Christophe, le 29 janvier 2024.

AVIS DE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la commune de Saint-Christophe se réunira,

**LE 9 FÉVRIER 2024 À 18H30
SALLE DU CONSEIL
MAIRIE DE SAINT-CHRISTOPHE
11, ROUTE DE MARANS
17220 SAINT-CHRISTOPHE**

ORDRE DU JOUR

- Approbation du PV de la séance du 4 janvier 2024 ;
- Transfert au Syndicat Départemental d'Électrification et d'Équipement Rural de la Charente-Maritime de la compétence « infrastructure de recharge de véhicules électriques » ;
- Institution de l'exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties prévue à l'article 1383-0 B bis du Code Général des Impôts ;
- Approbation de la convention de concession de droit d'usage d'un logiciel de gestion des plans communaux de sauvegarde avec la société « Numerisk » ;
- Approbation de la convention de groupement de commandes en matière de télécommunication avec la Communauté d'Agglomération de La Rochelle ;
- Modification des conventions relatives à la mise à disposition de locaux communaux ;
- Subvention de la commune au Centre Départemental d'Information Jeunesse au titre du « Pass'Vac » pour l'année 2024 ;
- Suppressions de postes ;
- Informations diverses.

Le Maire,
Philippe CHABRIER.